



**Faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe pour l'année 2024.**

2 juin 2025

## MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux exigences légales, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants de notre ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Ce rapport reflète la gestion rigoureuse de nos ressources et notre engagement envers une saine administration.

L'année 2024 a été marquée par des investissements stratégiques visant à améliorer nos infrastructures et à assurer le bien-être de notre communauté. Nos états financiers démontrent une stabilité budgétaire avec des revenus de fonctionnement équilibrés et une gestion prudente des dépenses.

Je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal, nos employés et vous, chers citoyens, pour votre confiance et votre collaboration.

Ensemble, nous bâtissons une ville prospère et dynamique.



**François Veilleux**

MAIRE



Photos : Jessy Pouliot

En vertu de la Loi sur les cités et les villes, article 105.2.2, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue au plus tard en septembre, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe.

Le rapport financier 2024 a été déposé au conseil municipal, le lundi 5 mai 2025. L'auditeur externe et indépendant, Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l. émet un rapport présentant une opinion avec réserve. À l'exception du fondement de l'opinion avec réserve découlant de l'application du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, l'entité doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2024, l'entité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 n'ont pu être déterminées.



Travaux 9<sup>e</sup> Avenue – Été 2024 (Photos : Jessy Pouliot)

**EXCÉDENT (SURPLUS) DE L'ANNÉE 2024:****1 319 689 \$****Explications de l'excédent****Variations avec le budget****Revenus:**

Revenus de taxes et droits de mutation	410 476 \$	
Paiements tenant lieu de taxes	(21 902) \$	
Revenus de transferts (subvention MSP, MTQ entretien des chemins)	133 205 \$	
Services rendus (aréna, location de glace et restaurant)	386 106 \$	
Revenus d'intérêts, amendes et pénalités	85 028 \$	
Autres revenus (ventes terrains parc industriel et divers)	<u>436 042 \$</u>	1 428 955 \$

**Dépenses: ( - : équivaut à une dépense plus élevée qu'au budget)**

Administration générale	(335 262) \$	
Sécurité publique	(31 254) \$	
Transport	347 399 \$	
Hygiène du milieu	100 246 \$	
Santé et bien-être	8 209 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	(85 033) \$	
Loisirs et culture	(113 428) \$	
Intérêts (frais financiers)	<u>(103 967) \$</u>	(213 090) \$

**Éléments de conciliation à des fins fiscales et affectations** 103 824 \$

**Excédent de l'année** **1 319 689 \$**

**EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ** **2 781 800 \$**

**Le surplus de l'année est principalement attribuable à des revenus supplémentaires non prévus au budget initial ainsi qu'un suivi budgétaire rigoureux au niveau du contrôle des dépenses de fonctionnement.**

Voici un bref aperçu des principales variations des revenus par rapport au budget, augmentation de :

- Revenus des taxes et des compensations (construction et/ou rénovation de nouvelles résidences, commerces et industries) 215 000 \$
- Revenus de subventions (entretien des routes) 132 000 \$
- Droits de mutations 193 000 \$
- Vente de terrains dans le parc industriel 158 000 \$
- Revenus d'intérêts et d'arriérés de taxes 88 000 \$
- Revenus de loisirs et culture incluant l'aréna et le restaurant 240 000 \$
- Ristourne de la MRC Beauce-Centre 121 000 \$

La somme de ces items représente une variation de revenus supplémentaires totalisant : 1 147 000 \$

## INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS POUR 2024

Au cours de l'exercice financier 2024, la Ville a fait des **investissements majeurs** pour un **montant total de 13 958 320 \$**. En comparaison avec l'investissement réalisé l'an passé, ceci représente une hausse de 119 %.

Les principaux projets d'immobilisations **réalisés ou en cours de réalisation** sont les suivants :

Camion 10 roues	305 498 \$
Projet MULTISPORTS (Aréna et Cité sportive) (poursuite éclairage baseball) * (MELS)	588 430 \$
<b>Acquisition d'immeuble à des fins publics (duvaltex) * (PRAFI)</b>	<b>3 721 172 \$</b>
<b>Réfection de la 9<sup>e</sup> Avenue * (PRIMEAU)</b>	<b>2 604 419 \$</b>
<b>Réfection de la 84<sup>e</sup> Rue et 40<sup>e</sup> Avenue * (PRIMEAU)</b>	<b>3 219 146 \$</b>
Pavage de la Route du Parc industriel * (TECQ)	736 108 \$
Entretien et mise à jour de diverses infrastructures en eau potable et usé * (TECQ)	<u>1 173 628 \$</u>
<b>TOTAL</b>	<b>12 348 401 \$</b>

\* Projets subventionnés partiellement ou en totalité selon les divers programmes d'aide financière.

## ENDETTEMENT

L'endettement total net à long terme passe de 20 307 309 \$ à 24 801 575 \$, une hausse de 4 494 266 \$, soit de 22 %. À noter que de ce montant est incluse une quote-part de dette à la MRC Beauce-Centre pour les travaux de la piste cyclable d'une somme de 1 807 881 \$. La Ville de Beauceville priorise les investissements pour lesquels une aide financière y est greffée.

Ainsi, votre administration municipale effectue un travail constant de recherche de subventions auprès de divers organismes dans une quête croissante de développement et d'amélioration continue de ses infrastructures, de ses bâtiments, de ses équipements et de ses machineries diverses, etc. La Ville de Beauceville est soucieuse de son endettement et veille à ce que les investissements réalisés soient en harmonie avec la capacité de la charge fiscale de ses citoyens.

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En vertu de l'adoption du projet de loi 122, la Ville doit déclarer la rémunération et les allocations de dépenses des élus dans le rapport financier et sur le site Internet de la Ville.

La rémunération comprend également celle d'un organisme mandataire du conseil ou d'un organisme supramunicipal (par exemple la MRC Beauce-Centre) pour chacun des élus du conseil municipal 2024.

Élus	Rémunération (excluant les charges sociales)	Allocation de dépenses	Total
François Veilleux (maire)	68 945 \$	19 422 \$	88 367 \$
François Veilleux (MRC)	6 272 \$	-	6 272 \$
David Veilleux (district 1)	9 885\$	4 943 \$	14 828 \$
Jérôme Pomerleau (district 2)	10 063 \$	5 032 \$	15 095 \$
Nicole Jacques (district 3)	10 063 \$	5 032 \$	15 095 \$
Kevin Pomerleau (district 4)	10 122 \$	5 061 \$	15 184 \$
Patrick Mathieu (district 5)	11 781 \$	5 891 \$	17 672 \$
Vincent Roy (district 6)	<u>10 241 \$</u>	<u>5 120 \$</u>	<u>15 361 \$</u>
<b>Total</b>	<b>137 374 \$</b>	<b>50 500 \$</b>	<b>187 874 \$</b>

